

Huit résolutions pour mieux investir en 2011

[Dominique Beauchamp](#) . Les Affaires . 08-01-2011 (modifié le 07-01-2011 à 16:15)

Tags : [2011](#), [Investir](#), [Placements](#)

Maintenant que les Bourses ont récupéré les pertes subies pendant la crise de 2008, les prochains gains seront plus difficiles à obtenir. Des financiers nous livrent leurs conseils pour démarrer l'année du bon pied.

1. " Au lieu de chercher des coups de circuit en Bourse, l'investisseur doit avant tout voir à la construction de son portefeuille. Diversifier veut notamment dire détenir la part appropriée de ses placements en obligations. À 35 ans, la proportion souhaitable est de 35 %. À 80 ans, elle est de 80 % ", précise Pierre Bernard, gestionnaire chez IA Clarington.
2. " La meilleure discipline à s'imposer consiste à investir seulement dans les placements que l'on comprend. Si tous s'y conformaient, il y aurait déjà moins de pertes. Avant d'investir dans une entreprise, le moins qu'on puisse faire est de prendre connaissance de ses états financiers, y compris les notes qu'ils contiennent ", dit Fabien Major, conseiller en sécurité financière, de Major Gestion d'Actifs.
3. " Oubliez la conjoncture, les fluctuations de la Bourse et le pessimisme ambiant. Le vrai placement consiste à investir dans de bonnes entreprises que l'on admire afin de participer à leur croissance ", conseille François Rochon, président de Giverny Capital.
4. " Rassuré par une tendance établie, l'investisseur conclut souvent par erreur que la performance récente de ses placements se répétera. Or, ce n'est pas parce que l'or s'envole qu'il continuera de le faire, et ce n'est pas parce que la Bourse américaine a reculé de 2000 à 2010 qu'elle baissera encore d'ici 2020 ", explique Dan Hallett, directeur de la gestion d'actif, chez HighView Financial Group.
5. " En voyant le nombre de débetures convertibles émises par les sociétés, je dirais qu'une bonne résolution serait de se méfier des placements offrant des taux alléchants à court terme, qui pourraient toutefois ne pas procurer les rendements espérés à long terme ", prévient Christine Décarie, gestionnaire chez Groupe Investors.
6. " Le meilleur comportement à adopter est celui de ne pas suivre les foules. Investir dans des titres et des industries qui grimpent déjà en Bourse finira invariablement par des larmes ", avertit Bruce Kent, vice-président et gestionnaire de portefeuille, de RBC Dominion valeurs mobilières.

7. " L'investisseur n'a aucun contrôle sur ses rendements futurs, mais il peut réduire ses frais. La plupart des fonds communs peuvent être remplacés par des fonds négociés en Bourse dont les frais annuels sont de 1 à 2 % inférieurs à ceux des fonds communs ", rappelle John DeGoey, conseiller financier principal pour Burgeonvest Securities.

8. " Les détenteurs de fonds d'obligations devraient s'assurer que l'échéance moyenne des titres en portefeuille est de trois ans et moins. Ces fonds seront moins touchés par une éventuelle remontée des taux. Les fonds hypothécaires sont aussi un bon substitut ", indique Michel Marcoux, président d'Avantages Services financiers.